

22-03-05 Finances – Comptabilité

Budget primitif 2022 – Commune

Monsieur le Maire expose :

Vu le débat d'orientation budgétaire du 21 février 2022,
Vu la commission des finances du 10 mars 2022,
Vu le projet de budget primitif,

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2022 arrêté comme suit :

Pour la Commune :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 9 845 621.38 €
Dépenses et recettes d'investissement : 2 343 648.86 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2022 pour la Commune.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 22 mars 2022**

**Le Maire,
Christian SERVANT**

Délibération **du Conseil Municipal** **de Saint-Priest en Jarez**

Séance du 21 mars 2022

22-03-05 Finances – Comptabilité

Budget primitif 2022 – Commune

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 23 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille
- PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc -
WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude
- COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale
- ACHARD Pierre - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe
- GARBAY Isabelle - LAFON Lise - MOURGUES Corinne

Etaient absents :

MM. BRUNEAU Claude - REPELLINI Raymonde - BARBE Sylvie - JOLY Florence
- RODRIGUES SOUSA Hugo - PUPIER Franck

Avaient donné procuration :

M. BRUNEAU à Mme GEUSENS
Mme REPELLINI à Mme PAPIN
Mme BARBE à M. DI PAOLO
Mme JOLY à Mme BISACCIA
M. RODRIGUES SOUSA à M. SERVANT

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN